



FLASH NEWS

10/20

COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

APERÇU DU 15/10/2020 AU 15/11/2020

RO / MUHAMMAD ET MUHAMMAD c. ROUMANIE [GC]

Garanties procédurales en cas d'expulsion d'étrangers - Expulsion pour des raisons liées à la sécurité nationale - Informations classées secrètes - Droit d'être informé des éléments factuels pertinents sous-tendant la décision d'expulsion

Violation de l'article 1 du Protocole n° 7 (garanties procédurales en cas d'expulsion d'étrangers) à la CEDH.

Les requérants, des ressortissants pakistanais résidant régulièrement en Roumanie, se plaignaient de ne pas avoir bénéficié de garanties procédurales adéquates et ne pas avoir pu se défendre utilement dans la procédure au terme de laquelle ils avaient été déclarés indésirables et éloignés du territoire roumain. Ils soutenaient, à cet égard, que ni eux-mêmes ni leurs avocats n'avaient eu la possibilité de prendre connaissance des faits concrets qui leur étaient reprochés car la procédure dont ils faisaient l'objet était fondée sur des documents classés « secrets ».

Arrêt du 15.10.2020 (requête n° 80982/12) ([FR](#) / [EN](#))
Communiqué de presse ([FR](#) / [EN](#))

PL / ĆWIK c. POLOGNE

Droit à un procès équitable - Admission de preuves obtenues au moyen de mauvais traitements infligés par des particuliers - Manque d'équité de la procédure dans son ensemble

Violation de l'article 6 § 1 (droit à un procès équitable) de la CEDH.

Le requérant, un ressortissant polonais jugé pour trafic de cocaïne, alléguait que les juridictions internes n'auraient pas dû admettre à titre de preuve la transcription des déclarations d'un tiers obtenues au moyen de mauvais traitements infligés à ce dernier par des membres d'une bande criminelle.

Arrêt du 5.11.2020 (requête n° 31454/10) ([EN](#))
Communiqué de presse ([FR](#) / [EN](#))

RO / NAPOTNIK c. ROUMANIE

Interdiction de discrimination - Référence à la jurisprudence de la CJUE - Rappel, pour cause de grossesse, d'une diplomate en poste à l'étranger - Nécessité pour le bon fonctionnement de la section consulaire de l'ambassade

Non-violation de l'article 1 du Protocole n° 12 (interdiction générale de la discrimination) à la CEDH.

La requérante, une diplomate, se disait victime d'une discrimination fondée sur le sexe. Elle alléguait qu'en raison de sa grossesse, elle avait été rappelée de son poste à l'ambassade de Roumanie à Ljubljana, où elle traitait les demandes d'assistance de ressortissants roumains se trouvant dans une situation d'urgence.

Arrêt du 20.10.2020 (requête n° 33139/13) ([EN](#))
Communiqué de presse ([FR](#) / [EN](#))

FR / HONNER c. FRANCE

Droit au respect de la vie familiale - Droit de visite à l'enfant né par PMA d'une ex-compagne - Préservation du lien entre un enfant et d'autres personnes que ses ascendants

Non-violation de l'article 8 (droit au respect de la vie familiale) de la CEDH.

La requérante, une ressortissante française ayant conclu un pacte civil de solidarité (PACS) et s'étant ensuite séparée de sa compagne, se plaignait de ce que le refus de lui accorder un droit de visite à l'égard de l'enfant que son ex-compagne avait eu par procréation médicalement assistée (PMA) en Belgique lorsqu'elles étaient en couple, fruit d'un projet parental commun et qu'elle avait élevé pendant les premières années de sa vie, violait son droit au respect de sa vie familiale.

Arrêt du 12.11.2020 (requête n° 19511/16) ([FR](#))
Communiqué de presse ([FR](#) / [EN](#))